

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROHON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

RECUEIL PERIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pia-
stres, par la poste, pay-
ables d'avance.

VOL. 1.

MONTRÉAL, 30 AVRIL 1841.

No. 15.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

MGR. J. J. LARTIGUE,

PREMIER EVEQUE DE MONTRREAL.

(Conclusion.)

Pendant que M. LARTIGUE s'occupait à Londres des affaires de sa maison, Mgr. Plessis pressait à Rome l'exécution du plan, qu'il avait formé, de faire diviser son diocèse en quatre districts épiscopaux dont le premier devait comprendre le H. Canada, le second être formé du district de Montréal, le troisième du N. Brunswick &c. et le quatrième du territoire de la Baie d'Hudson. Dans cette même circonstance, ce prélat obtint du St. Siège, en faveur de M. J. J. LARTIGUE, deux brefs apostoliques en date du 1 Février 1820, dont l'un le nommait à l'évêché de Telmesse en Lycie, et l'autre le préposait au gouvernement spirituel du district de Montréal, en qualité de suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec. L'obéissance seule obligea ce vertueux prêtre à accepter la charge terrible que lui imposait le chef de l'Eglise.

Muni de ces pouvoirs et pleinement autorisé par la cour de Rome, Mgr. de Québec revint en Canada, où il arriva le 20 juillet 1820, accompagné de M. Turgon et du nouvel élu M. LARTIGUE, qu'il présenta, sous ce titre, aux messieurs du séminaire de Montréal, comme une nouvelle preuve de la confiance et de l'estime qu'il avait toujours déposées dans les membres de cette maison. Néanmoins des raisons diverses firent que, cet arrangement présentant quelques difficultés, le sacre de l'évêque de Telmesse fut différé jusqu'au

21 Janvier de l'année suivante. A cette époque, Mgr. Plessis monta lui-même à Montréal et fit la consécration du nouveau suffragant, dans l'église paroissiale de cette ville, au milieu d'un concours considérable de fidèles qui s'applaudissaient de pouvoir conserver, au milieu d'eux, le pasteur bien connu, dont la providence venait de les gratifier. Le 20 février suivant, fut donné le mandement qui annonçait au clergé et aux fidèles du district, qu'ils eussent désormais à recourir à Mgr. J. J. LARTIGUE, dans tous les cas où ils recourraient auparavant à l'évêque diocésain ; deplus, qu'ils lui rendissent tous les honneurs qu'on rendrait à l'Ordinaire lui-même, s'il était sur les lieux. On sait que cette mesure ne rencontra pas l'approbation générale ; cependant le mandement du 22 décembre 1822, tranquillisa un peu l'agitation, qui toutefois se fit encore un peu sentir jusqu'en 1836, que l'érection de la ville et du district de Montréal en Evêché, réunit parfaitement tous les partis. S. E. lord Gosford, qui tenait alors le gouvernement-général de cette colonie, ne fit aucune difficulté de recevoir le serment de Mgr. LARTIGUE, comme évêque en titre, et de le reconnaître comme tel au nom de son gouvernement. Cette mesure avait été non seulement agréée, mais même sollicitée par tout le clergé du district de Montréal, qui en avait fait la demande au St. Siège, par une requête générale, en septembre 1835, et déposée aux pieds de S. S. le pape Grégoire XVI, par le vénérable évêque de Julipolis, qui l'appuya de toute son influence.

Nous avons touché à une époque bien critique de la vie de notre illustre évêque. Fonder un siège épiscopal, opérer ce difficile ouvrage sur des plans qui n'étaient pas goûtés de tout le monde, avoir contre soi l'opinion civile, être gêné par le découragement des faibles, manquer des ressources pécuniaires indispensables pour une si grande œuvre, telles étaient quelques-unes des difficultés nombreuses et tout-à-fait, graves qui se présentaient tout d'abord contre la formation d'un évêché et même contre la résidence d'un évêque à Montréal. Ce furent cependant ces obstacles divers que l'intrépide fondateur de l'établissement de St. Jacques, en cette ville, sut noblement surmonter. D'une part, justifier son droit par la force de ses écrits ; de l'autre, se procurer l'assistance des personnes et des choses nécessaires à l'exécution prompte et complète de cette mission apostolique, tel fut le grand mérite de M. LARTIGUE, sous le titre d'évêque de Telmesse. Cet ouvrage, il le commença en 1821 et le termina en 1825. Pendant la construction de son palais et de son église, l'évêque de Telmesse résida chez les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, avec son secrétaire M. Ig. Bourget, le fidèle confident de ses pensées,

l'infatigable coopérateur de ses travaux et son digne successeur dans l'épiscopat.

Ce serait bien à tort que pour expliquer les difficultés et les dissidences qui se rencontrèrent sur cette carrière orageuse, on voudrait s'en prendre à l'ambition ou aux vues particulières du personnage qui, fut si long-temps, l'objet d'une opposition locale ou étrangère, faite dans des intentions sans doute plus louables qu'utiles. Non! en excusant l'homme, rendons plutôt justice aux sacrifices pénibles que lui imposa le devoir de défendre ses droits, qu'il croyait ceux de la religion et de son pays. D'ailleurs, ne sait-on pas que la même obéissance aux ordres du St. Siège, qui lui fit accepter la charge épiscopale, le força encore de la retenir, lorsqu'à deux fois il demandait si instamment sa démission; prêt à se sacrifier, comme le prophète Jonas dont il empruntait les paroles avec St. Grégoire de Nazianze, *si propter me, &c. Si c'est par rapport à moi que cette tempête s'est élevée, jetez-moi à la mer.* Mais quand la tombe s'est refermée sur cet homme qui aimait toujours si sincèrement ceux-mêmes qui l'opposèrent, nous ne devons avoir d'amères paroles pour personne. La mort est un grand conciliateur.

Nous ne devons pas omettre ici un autre fait bien propre encore à faire connaître le courage invincible de l'héroïque évêque de Telmesse; nous voulons parler de sa force admirable à supporter la terrible épreuve que lui ménagea la providence, en 1835, lorsque, par la mort inattendue de M. Ant. Tabeau, au moment même où le St. Siège le lui donnait pour coadjuteur, sous le titre d'évêque de Spiga, il sembla que tous ses plans dussent être abandonnés, puisque le ciel lui refusait ce puissant soutien. Néanmoins le ciel fléchi, se hâta bientôt de récompenser ce grand sacrifice, en facilitant, plus que jamais, la création d'un évêché, à Montréal, et la promotion d'un nouveau coadjuteur dans la personne de l'évêque actuel.

Enfin, comme si aucun genre de mérite ne dût manquer à sa vertu, la tempête même de nos jours mauvais est venue l'assiéger à ses heures dernières, et contrister son cœur. Mais cette fois encore il n'a pas failli sous l'épreuve; et l'orage, au lieu de l'ébranler, ne servit qu'à l'affermir. C'est ce dont la postérité tiendra compte mieux que nous encore. Au surplus, rien n'a été plus prompt que la réhabilitation, dans l'opinion publique, de cet homme que son pays successivement applaudit, injurié et béni. Il faut apparemment qu'il y ait dans cette éternelle séparation qui nous attend tous, quelque chose à la fois de bien inviolable et de bien touchant, pour qu'à la vue du tombeau

les passions se taisent, le cœur s'émeuve et chacun se hâte d'être juste pour celui qui ne demandera et auquel on n'enviera plus rien.

Homme de lutte et d'action, ce pontife fut donc véritablement le *mur d'airain*, dont parle l'Écriture, *mis autour d'Israël* pour défendre l'Église de Dieu. Prêtre intrépide, il aurait pu, fort de sa conscience et sûr de son devoir, se poser seul, s'il l'eut fallu, en face d'un pouvoir quelconque et lutter contre lui, pendant de longues années, pour les droits de l'Église, le triomphe de la vérité, et cela avec la constance d'un martyr et la grandeur d'un apôtre.

Maintenant si, des actes publics de la vie de Mgr. J. J. LARTIGUE, nous descendons au détail de sa conduite privée, nous trouverons encore abondante matière à la louange. D'abord, une tendre piété dans ses exercices spirituels auxquels il fut, jusqu'à ses derniers momens, scrupuleusement attaché ; son assiduité à l'étude comme à tous ses autres devoirs ; son obéissance au St. Siège qu'il regardait comme la source des lumières, et pour lequel il avait une vénération sans bornes ; sa modestie dans son aneublement et dans tout ce qui servait à son usage ; sa bonté de cœur, qui n'a jamais été bien connu, que par ceux qui ont eu l'avantage de vivre avec lui, parcequ'elle fut cachée sous l'écorce d'un caractère vif, qui donna beaucoup d'exercice à sa vertu et que Dieu lui laissa, sans doute, comme un contrepoids qui l'empêchât de voir, avec complaisance en lui, des qualités éminentes ; sa charité pour les pauvres, qui lui fit sacrifier tout son patrimoine, tant qu'il fut au séminaire, et qui lui donnait la force de surmonter tout respect humain, lorsqu'il fallait remplir une bonne œuvre : c'est ainsi qu'on le vit traverser la ville, portant lui-même la nourriture du pauvre, ou les vêtemens dont il allait couvrir les membres de J.-C., fournissant les ustensils de cuisine qui étaient nécessaires à ceux à qui il avait procuré des alimens, vendant secrètement les objets dont il pouvait disposer, afin d'avoir de quoi satisfaire ce penchant qu'il goûtait à faire du bien.

Le même zèle qui l'a porté à se sanctifier, l'a embrasé d'ardeur pour la sanctification du prochain. Ce zèle a été éclairé, parce qu'il fut toujours dirigé par les règles de l'Église, dont ce savant théologien ne cessa jamais d'étudier la discipline et les lois ; ce zèle a été ardent, comme le prouvent les grandes œuvres qu'il lui a fait opérer ; efficace, comme l'atteste le succès qu'a eu l'exercice de son ministère. M. LARTIGUE a été aussi un évêque attentif, qui ne cessa de veiller sur son troupeau pour le préserver du poison de l'erreur, discernant avec une précision admirable le vrai du faux, et sonnant le premier l'allarme, lorsque la vérité était en danger ; calculant aussi, dans

toutes les mesures publiques, ce qu'il y avait d'avantageux ou de nuisible, pour l'encourager ou en détourner; étant d'ailleurs lui-même le pasteur vigilant et intrépide qui s'exposait généreusement le premier, en toute occasion, à la fureur des ennemis de l'Eglise, chaque fois qu'il fut question de maintenir les règles saintes de la discipline ecclésiastique ou la doctrine de l'Evangile, s'épuisant enfin de travaux et de fatigue à faire les visites pastorales, malgré sa faible santé qui succomba enfin en 1837, où il faillit mourir, par deux fois, des suites de la pénible mission qu'il avait entreprise, malgré le dépérissement visible de ses forces.

Rappelons encore son assiduité au confessionnal où affluait, sans cesse, un très-grand nombre de pénitens qui ne se retiraient jamais que la conscience soulagée et le cœur contrit, comme l'attestaient souvent les larmes qu'on leur voyait répandre en abondance. Puis, quels fruits précieux de salut ne produisaient pas ses énergiques prédications ! elles retentissent encore, toutes les chaires de ce diocèse, du bruit de sa majestueuse éloquence, qui nous a si souvent dédommagé de n'avoir pas entendu les Chrysostôme, les Basile, les Bourdaloue et les Masillon. En un mot, il a été un pasteur accompli, grand par ses éminentes qualités, utile, nécessaire par ses vastes connaissances, ses vues profondes et ses immortels travaux. Que Montréal donc se réjouisse d'avoir été son berceau, et que ce nouveau diocèse se glorifie de l'avoir eu pour son père ! il est la pierre angulaire de ce brillant édifice qui ne s'élève aujourd'hui avec tant de hardiesse, que parce qu'il repose sur ce solide fondement.

Une vie, si pleine de bonnes œuvres, devait être couronnée par une fin digne d'elle. Le premier évêque de Montréal avait achevé glorieusement la forte tâche que le ciel lui avait imposée; il avait soutenu ses combats, passé à travers les jours mauvais, sanctifié son âme dans la tribulation, puis fondé canoniquement et civilement un évêché; même, par les bienfaits de ses amis et de ses parents, il avait assez richement doté cette création nationale et religieuse; sa mission était donc remplie. Il ne lui restait plus qu'à recevoir le juste prix de ses travaux; il acheva de s'en rendre digne par les souffrances de ses dernières heures.

Déjà depuis quelques mois, son état habituel de langueur et de débilité avait pris un caractère très-prononcé qui annonçait une fin prochaine. Il fallut donc le déterminer à laisser entièrement l'ouvrage, qui pour lui avait été si long-temps une jouissance et un besoin, plutôt qu'un travail; bien plus, il fallut le décider à aller recevoir les soins des vertueuses hospitalières qui, non con-

tentes de l'avoir si bien accueilli, lors de sa sortie du Séminaire, voulaient encore lui rendre, à la fin, les précieux devoirs de leur intarissable charité. MGR. LARTIQUE fit alors courageusement son éternel adieu à tout ce qu'il avait possédé et fait à St. Jacques, pour la religion, et se laissa conduire à l'Hôtel-Dieu où les soins les plus empressés des religieuses et des prêtres de la ville, ne cessèrent de lui être prodigués jusqu'à son dernier moment. Convaincu qu'il allait bientôt quitter la terre, Monseigneur vit arriver le terme de ses jours avec le calme et la fermeté d'un apôtre. Il donna ses derniers et impérissables conseils, reçut les secours de la religion, le viatique des mourants, ce gage si doux de l'immortalité ; puis, ce vénérable pontife bénit ses assistans, les communautés religieuses, les prêtres de son diocèse, enfin son diocèse tout entier. Ce furent MGR. BOURGET, son Coadjuteur, et M. le G. V. Quiblier, Sup. du Sém. qui l'assistèrent dans cette triste et solennelle circonstance. De ce moment, le vénérable prélat ne tint plus à la terre. Le mal qui le minait avait purifié tous ses membres ; déjà sa vue s'était éteinte, ses mains et ses pieds avaient perdu leur mouvement ; la faiblesse qui l'épuisait avait réduit tout son corps à une impuissance complète, il n'y avait plus que son esprit qui pût agir et son cœur qui palpitât. Le malade prolongea de la sorte sa douloureuse existence jusqu'à huit jours et, rendit enfin, dans un calme parfait, son dernier soupir le dimanche, 19 avril, jour de Pâques, à midi et un quart.

Sa mort fut un jour de deuil pour le diocèse, et changea la joie de nos solennités pascales en accens de douleur. Les devoirs funèbres furent acquittés avec un élan d'unanimité qui proclamait bien haut le mérite du défunt. Il y eut chapelle ardente à l'Hôtel-Dieu, pendant les deux premiers jours ; le troisième, on transporta le corps à l'église paroissiale où la tenture était magnifique et le catafalque des plus élégants. Le service fut chanté pontificalement et M. Quiblier prononça éloquemment l'éloge de cet illustre pontife. Après les absoutes, le convoi funèbre se dirigea vers l'église cathédrale de St. Jacques, où devaient être déposés les restes du fondateur évêque. Le clergé était extraordinairement nombreux, la foule immense, et cette affluence inouïe donnait à cette pompe lugubre l'air religieux d'un véritable triomphe. Le jeudi, eut lieu le troisième service solennel ; l'évêque successeur y officia et prononça une seconde oraison funèbre, avec un pathétique qui excita encore, bien vivement, l'émotion générale.

Avec le cérémonial d'usage, la dépouille mortelle du vénérable pontife fut descendue dans la voute qui se trouve immédiatement sous le sanctuaire, et

placée dans un caveau particulier en brique, en face du maître-autel. Là repose le premier des évêques de Montréal, que l'histoire placera sans doute à un rang bien élevé, parmi les pontifes qui ont illustré la chaire épiscopale sur ce continent.

ANNIVERSAIRE

DE FEU

MGR. J. J. LARTIGUE.

Hier, une touchante célébration réunissait un grand concours dans l'église cathédrale de St. Jacques. Plus de 50 prêtres de toutes les parties du diocèse étaient venus prier sur la tombe d'un illustre pontife, dont les vertus avaient honoré le sacerdoce et signalé l'épiscopat. Un peuple nombreux, composé de diocésains de tous les rangs, s'associait à son clergé et témoignait par sa religieuse attitude du profond souvenir qu'il garde à la mémoire de feu le vénérable évêque J. J. LARTIGUE, dont le digne successeur célébrait la commémoration. Toute la vaste cathédrale était tendue de noir et ses croisées étaient fermées et recouvertes. Il n'y avait qu'une clarté sombre que produisait, sous ces voutes en deuil, le reflet de quelques centaines de flambeaux. On se rappelait alors, bien vivement, celui qui avait été, pendant 19 ans, le chef spirituel de ce district, qui avait exercé, dans cette ville, un sacerdoce si efficace, pendant 40 ans, qui avait traversé tant d'épreuves et montré une si prodigieuse activité, un zèle si infatigable dans l'exercice d'un auguste ministère.

Mais combien ces pensées se sont mieux pressées dans notre mémoire, et ont mieux attendri toute la sensibilité de notre âme, lorsqu'un pathétique orateur est venu nous retracer complètement la belle vie de l'immortel prélat, dont nous pleurons la mort. Elle a été vraiment profonde, l'impression qu'a laissée dans notre cœur l'éloge qu'a prononcé, en cette solennelle circonstance, M. C. La Roque, curé de l'Acadie. Nous voudrions pouvoir y faire participer tous nos lecteurs ; mais l'espace ne nous permettant point de reproduire le discours en entier, nous n'en pourrions publier que quelques parties que l'auteur a bien voulu nous passer. Le texte de ce discours était ces paroles prophétiques du premier livre des Rois, qui avaient désigné le ministère du grand-prêtre Sadoc :

SUSCITABO MIHI SACERDOTE M FIDELI, QUI JUXTA COR MEUM ET ANIMAM

MEAM FACIET; ET ÆDIFICABO EI DOMUM FIDELEM; ET AMBULABIT CORAM CHRISTO MEO CUNCTIS DIEBUS.—*Je me susciterai un prêtre fidèle, qui agira selon mon cœur et selon mon âme; et je lui bâtirai une maison fidèle et stable, et il marchera devant mon Christ, tous les jours de sa vie.*

Après cet énoncé qui renfermait très-bien l'ensemble de son sujet, M. La Roque a fait entendre, au milieu d'un silencieux auditoire, l'exorde suivant :

«Nul doute, mes chers frères, que tous ceux qui se trouvent aujourd'hui réunis dans cette enceinte sacrée, ne sçussent, avant de s'y rendre, le motif qui les y appelait. Si quelqu'un l'ignorait, pour l'apprendre, il ne lui a fallu qu'apercevoir, en y entrant, ces autels revêtus de deuil, ces murs tendus de vastes et sombres voiles, ces lumières qui brillent au milieu de cette obscurité factice et ce concours nombreux de tant de personnes de tout rang, de tout âge, de tout sexe; il ne lui a fallu qu'entendre ces chants plaintifs et lugubres et ces harmonies pleines d'élan et de douleur; voir cette foule de lévites, accourus de toutes parts et groupés autour de ces trophées de la mort qui s'élèvent dans ce sanctuaire, couronnés des insignes de l'épiscopat et au milieu d'eux le pontife du Seigneur, qui se dispose à offrir pour quelque frère défunt la victime de propitiation. Cette pompe, cet appareil funèbre, cette tristesse peinte sur tous les visages, ce je ne sais quoi mélancolique et morne qui me semble empreint sur tout le matériel de cet édifice; tout cela indique clairement qu'il y a quelque grande perte à déplorer, quelque personne chère à pleurer; et l'on eut compris, sans autre avertissement, que la Religion avait appelé ses enfans à venir, encore une fois ensemble, donner des larmes à la mémoire du premier époux de cette église; de celui auquel on peut appliquer en toute vérité ces paroles, par lesquelles l'Esprit-Saint annonçait, des siècles à l'avance, le sacerdoce d'un pieux pontife de l'ancienne loi : *Je me susciterai un Prêtre fidèle, qui agira selon mon cœur et selon mon âme; et je lui bâtirai une maison fidèle et stable, et il marchera devant mon Christ, tous les jours de sa vie*, c'est-à-dire, de l'illustrissime et révérendissime Mgr. J. J. LARTIGUE, premier évêque du Diocèse de Montréal. En effet, vous le savez, M. C. F., c'est sur le tombeau de cet illustre prélat que nous venons aujourd'hui associer nos soupirs et nos prières, et si je parais en ce moment dans cette chaire, c'est parcequ'il m'a été imposé de vous rappeler combien il fut digne de nos regrets par ses vertus et ses mérites; et combien de titres il eut à la reconnaissance de tout cœur sensible et chrétien, par les services signalés qu'il a rendus à la Religion. Il s'agit donc de faire l'éloge de cet évêque dont la primitive Eglise se fût glorifié à bon droit; et je tremblerais de rester en arrière de mon sujet, si je n'étais persuadé que la plupart de mes auditeurs sauront suppléer à mes défauts, et remplir les vides que je pourrais laisser.»

—C'est à vous, Esprit de grâce et de sainteté, de me donner l'intelligence et les lumières nécessaires pour louer dignement vos dons, dans celui que les desseins de la divine providence avaient destiné pour enrichir d'une vigne nouvelle le champ du père de famille. Quelques unes des plus belles pages

des livres que vous avez inspirés, sont consacrées à la louange des pontifes vertueux de la loi des ombres et des figures. Je ne mérite point l'inspiration ; je ne vous demande que du sentiment et des paroles pour célébrer la mémoire et les grandes qualités d'un digne pontife de la loi de grâce et de vérité."

A la suite de ce sentimental exorde, le prédicateur est entré dans son intéressant sujet ; il a mentionné d'abord le vœu par lequel madame Lartigue s'était adressée au ciel, pour obtenir un fils que, d'avance, elle consacrait au Seigneur. Puis, parcourant les premières années de cet enfant de bénédiction, il nous le montre doué de dons et de talens précieux, d'une conception précoce, d'une imagination vive, d'un jugement exact, d'une mémoire heureuse et d'une pieuse inclination pour la prière, l'étude et la lecture ; le suivant dans ses années de collège, il rappelle les succès brillants avec lesquels il termina son cours de classes et de philosophie, à l'âge où les autres l'ont à peine commencé. Au sortir du collège, il le fait entrer dans le monde avec sa science et surtout avec sa religion et sa piété ; il nous révèle ensuite les voies particulières par lesquelles la providence le ramène à sa destination, en le faisant sortir du barreau, comme les François de Sales et les Liguori, pour le conduire aux pieds des autels dont il devient un des plus beaux ornemens. Il le suit dans cette nouvelle carrière, et nous l'y fait voir jettant les fondemens de cette science profonde qui en fit l'homme généralement reconnu pour le plus instruit de ce pays sur toutes les matières, et particulièrement en Ecriture-sainte, en théologie et en droit civil et canonique. Il en donne pour preuve, l'opinion publique, l'opinion des prêtres éclairés, le discernement et la critique qui ont présidé à la composition de la précieuse bibliothèque dont il a enrichi son évêché ; cette science, il l'a puisée non seulement dans l'étude, mais aussi dans la prière et la méditation. Après avoir ainsi fait l'éloge de la science de l'illustre défunt, le prédicateur nous le montre travaillant à se sanctifier lui-même et à sanctifier les autres, travaillant pareillement pour la gloire de Dieu et l'utilité de la religion, d'abord dans sa carrière de Secrétaire auprès de Mgr. l'évêque Denaut, puis en sa vie de communauté, au Séminaire de St. Sulpice de cette ville, d'où il le fait sortir, par une disposition bienveillante de la providence, qui en veut faire le premier évêque du diocèse de Montréal. C'est alors que le panégyriste présente à ses auditeurs un tableau raccourci, mais expressif, où se peignent les vertus qui ont illustré la vie publique et la vie privée du grand prélat. Le prédicateur s'est surtout appliqué à démontrer que toute la carrière de ce digne successeur des Apôtres, avait été tracée par la main de la providence elle-même, qui ne le fit naître que pour servir la Religion et ses intérêts, et occuper

le premier le siège épiscopal de la ville où il reçut le jour. Nous ne pouvons donner que ces idées, prises çà et là de l'ensemble du discours, dont voici la terminaison :

“ Pour louer dignement tant de vertus, possédées dans un si éminent degré, il eût fallu l'éloquence d'un Bossuet, ou d'un Fléchier ; mais ce que j'ai dit, suffit sans doute pour persuader que je n'ai point faussement appliqué à l'évêque de Montréal les paroles que j'ai mises en tête de ce discours : car en me résumant, j'en apporte pour preuves sa naissance extraordinaire, les voies par lesquelles il fut conduit à l'épiscopat, le zèle qu'il a déployé pour les intérêts de l'Eglise et le salut du prochain, l'établissement d'un diocèse, d'un palais épiscopal, d'un séminaire, d'une église cathédrale, de son vivant et en son nom :

“ Oui, grand Dieu ! vous l'avez suscité pour la gloire de votre nom et le bonheur de votre Eglise, *ce pasteur fidèle qui a agi en toutes choses selon votre cœur ; qui a modelé toute sa vie sur celle de votre Christ ; et dont vous avez voulu vous-même éterniser le souvenir, en érigeant, par les seules richesses de votre providence, des monumens qui doivent perpétuer sa mémoire, et sur lesquels il serait à souhaiter que l'on vit gravé, en caractères ineffaçables : DIGITUS DEI EST HIC, LE DOIGT DE DIEU EST ICI.*

“ Non ! non ! chers et vénérables confrères, il ne serait plus temps de le méconnaître ; l'Eglise de Montréal n'a pas été moins privilégiée que la plupart des vieilles Eglises de la chrétienté, qui ont eu pour fondateurs des saints et des hommes d'un caractère extraordinaire. Celui que nous regrettons tous aujourd'hui, fut comme eux l'homme de Dieu, l'homme marqué au coin de sa providence. Glorifions-nous donc d'avoir eu le bonheur de travailler sous ce vertueux pontife à la vigne du Seigneur, et d'avoir même, plusieurs d'entre nous, reçu de ses mains l'onction sacerdotale.

“ Et toi, peuple chrétien, bénis le Dieu des miséricordes, qui, dans ces jours où l'enfer semble conjuré, pour te ravir la foi de tes pères, qui te reste seule comme leur plus précieux héritage, t'a donné un gardien fidèle, qui non content de veiller soigneusement à ton salut durant sa vie, t'a encore dans sa prévoyance et sa sollicitude, préparé les moyens de défense nécessaires pour résister à ses attaques. Publie à jamais la mémoire de ce zèle et charitable pasteur !

“ Et vous, pieux prélat, qui par la sagesse de votre administration commandez le respect et l'affection du clergé et des fidèles de votre diocèse ; souffrez que j'enlève quelque chose à votre mérite, pour en faire hommage à celui qui se plut à vous désigner sous le doux nom d'un *autre lui-même*. Si l'on est forcé de reconnaître en vous le *nouveau suscité de Dieu*, c'est sans doute parceque vous êtes toujours docile à la voix du mentor qui vous a formé ; et que, par une heureuse pensée, vous avez su placer élevé sur son tombeau, comme sur un lit de parade, d'où vous aimez encore à l'interroger dans vos doutes et vos perplexités. Chaque fois que pour apaiser votre juste douleur, vous êtes venu vous pencher, pleurer et prier sur sa tombe, ne veniez-vous pas en même temps lui demander, comme le fidèle disciple du prophète, de faire passer en vous son double esprit, afin de gouverner sagement

comme lui le peuple de Dieu passé de ses mains dans les vôtres ? *Obsecro ut fiat in me duplex spiritus tuus !* Dieu a récompensé votre piété filiale, en vous instituant l'héritier des dons et des lumières dont il avait enrichi votre vénérable Père.

« Toi enfin, prélat vénérable et vénéré, dont la grande âme aime sans doute à errer en ces lieux, pour observer et surveiller encore tout ce qui s'y passe, permets au dernier de tes enfans de t'évoquer du lieu de ton repos, et de se prosterner devant toi, pour te rendre aujourd'hui l'hommage plein et entier, que j'eus peut-être le malheur de te refuser autrefois. Pardonne à mon erreur, et daigne écouter ma voix qui te fait amende honorable, et te conjure d'accepter, en réparation du passé, la promesse que je fais de n'oublier jamais ce que tu fus et ce que j'aurais dû être à ton égard ! . . . Du haut du ciel, où j'ai la ferme confiance que tu régnes pour toujours, bénis moi ; bénis tous tes enfans ! bénis tout ton troupeau chéri, et garde lui éternellement ton amour et ta protection.

« Mais il est temps que je m'arrête, et que je vous prie, pontife du Dieu vivant, de continuer le sacrifice que j'ai trop long-temps interrompu Les jugemens de Dieu sont quelque fois bien différens de ceux des hommes ; et qui sait, si pendant que je le loue en ce monde, l'illustre défunt ne souffre point dans un autre ? Hâtez-vous donc de plonger son âme dans le sang de l'agneau sans tache, pour achever de la sanctifier et de la rendre digne de voir et d'aimer, dans le ciel, celui qu'elle aima assurément beaucoup, mais peut-être imparfaitement, sur la terre. . . . Nos prières vont se joindre aux vôtres ; et dans les sentimens d'une foi vive et d'une humilité sincère, nous disons comme vous et avec vous : *Nous vous supplions, Seigneur, de lui accorder le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix : locum refrigerii, lucis et pacis ut indulgeas, deprecamur. Amen.*

LES MONASTERES ET LES MOINES.

Aux premiers jours du christianisme, chaque chrétien fut apôtre, et nul ne se mit à l'écart de la prédication. Plus tard, quand l'armée fut devenue nombreuse, et qu'il put se former une réserve en dehors de la troupe militante, des âmes saintes et ferventes, encore étonnées des grandes choses qui venaient d'être révélées au monde, sentirent le besoin de se recueillir pour comprendre et goûter la vérité. Les déserts de l'Egypte et de la Judée se peuplèrent de pieux solitaires, prompts à chercher, loin d'une foule corrompue, une vie à ciel découvert et une méditation sans trouble : de là les Paul, les Jérôme, et tant d'autres hommes forts, qui, tenant à peine du pied à la terre, vécutent de la tête, comme le cèdre et le palmier, portant pour fruits : la prière et la pensée ! Mais bientôt persécutés dans leur isolement par la fureur des païens, ils sentirent la nécessité de se rapprocher ; et, pour se défendre les

uns les autres, ils prirent une retraite commune, s'y donnèrent une règle de vie, et voilà quelle fut l'origine des communautés religieuses.

Saint Hilarion, disciple de saint Antoine, éveilla le goût des communautés dans l'Orient, où saint Basile leur traça une règle pleine de sagesse. Trente ans plus tard, avec saint Athanase, ce goût s'introduisit en Italie, et avec saint Martin, dans les Gaules, d'où il se propagea dans tout le nord de l'Europe. Dès qu'un apôtre chrétien eut planté la croix sur un sol païen, il établit auprès une communauté pour fournir aux besoins du culte et de la prédication. Enfin, au sixième siècle, saint Benoît commença de donner à ses religieux du Mont-Cassin des constitutions solides, et bientôt après lui, chaque canton des Gaules, de l'Allemagne, de l'Angleterre fut doté d'une communauté, pieux asile où le pauvre sans héritage et le roi dépouillé trouvèrent un égal appui contre les tyrannies de l'orgueil, souvent même contre les ravages des Barbares.

Malgré tous ces avantages, s'il y a quelque institution dans l'Eglise Catholique, qui ait été l'objet des attaques des curieuses du fanatisme et de l'irrégion, c'est sans contredit ces ordres monastiques, qui ont été, à dessein, représentés comme le refuge de l'ivrognerie et du libertinage ; et pour les diffamer on a employé, dans tous les tems, comme on le fait encore aujourd'hui, les calomnies les plus atroces. Afin de contrebalancer ces injustes préventions, nous allons rapporter le témoignage du Capitaine Leslie Hall, protestant, dont les écrits et le caractère bien connus, nous répondent qu'il n'aura pas de partialité en faveur du catholicisme et de ses institutions.

Voici un extrait des mélanges publiés récemment sous son nom :

“J'ai rencontré, dit-il, dans différentes parties de l'univers, des moines doués de piété, d'un bon caractère, de savoir, d'intelligence et d'une bienveillance tout-à-fait active. J'ai visité des pays dans lesquels ils forment presque exclusivement la classe savante ; mais je n'ai vu nulle part des hommes de cet état aussi entièrement dévoués à l'humanité, que les bons Pères du Mont St. Bernard.”

“ Leur hospice ou couvent, placé à plus de huit mille pieds au-dessus du niveau de la mer est, je crois, le point habité le plus élevé qui soit en Europe. Leur hiver est ordinairement de neuf mois, et il passe pour très-favorable quand il ne dure que huit mois. Pendant plusieurs mois d'hiver, le thermomètre se tient constamment au dessous de zéro, selon notre échelle, et l'on assure qu'il se rencontre à peine dix ou douze belles journées dans toute l'année. On dit encore qu'il n'y a pas une seule matinée, même en été, où l'on

ne voie de la grêle, de la neige ou de la pluie, et généralement les trois ensemble, jointes à des grains de vent perçants et pressés continuels.”

“ Nonobstant tous ces désavantages, les moines stationnés à l'hospice, au nombre de 20 ou 30, se dispersent tous les jours d'hiver le long des chemins qui conduisent au delà du passage des Alpes, et accompagnés de leurs fidèles épagneuls, ils risquent leurs vies dans la recherche des voyageurs écartés et périssant de faim au milieu des neiges. Ces chiens qui, comme l'on sait, ont des paniers de provisions attachés au cou, sont si admirablement dressés à cette œuvre de charité active, que très-souvent ils découvrent et arrachent à la mort des personnes que leurs maîtres n'auraient pu délivrer. De cette manière un nombre considérable de voyageurs sont, tous les ans, préservés d'une mort certaine et sont hébergés avec soin dans le couvent. Il y a plus, c'est que, comme ces malheureux voyageurs sont fréquemment très-affaiblis par la maladie, ils sont traités très-sabilement par ces hommes bienfaisants, dont quelques uns ont eu le soin d'étudier la médecine, afin d'être plus utiles à leurs semblables.”

Et cependant ce sont là les hommes, que des gens ignorants, et sans principes, osent habituellement calomnier.



DÉPART DE L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL POUR L'EUROPE.—C'est l'un des premiers jours de la semaine prochaine que l'évêque de ce diocèse doit partir pour New-York, où il séjournera quelque temps, avant d'aller s'embarquer dans le *Britannia* qui doit laisser Boston, le 16 de mai. S. G. sera accompagnée du Rev. M. Power, curé de La Prairie, et de son secrétaire le Rev. M. Paré, chanoine de la cathédrale.



BIOGRAPHIE DE MGR. J. J. LARTIGUE.—Nous pensons faire plaisir au public, en lui annonçant qu'un imprimeur de cette ville a cru devoir reproduire la notice *biographique sur MGR. J. J. LARTIGUE, premier évêque de Montréal*. Il y ajoutera l'oraison funèbre de l'illustre défunt, prononcée au service anniversaire, le 29 de ce mois. Ce pamphlet d'une vingtaine de pages in-8o. sera en vente, tout prochainement.



REVUE.



—La pensée d'un état Syrien indépendant préoccupe maintenant tous les esprits. La cour de Rome a accueilli ce projet avec empressement, dans

l'espoir de voir fonder, en Palestine, un état chrétien, qui pourrait être confié à la garde des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean. Beaucoup d'hommes distingués, à Rome, à Paris et à Genève, font des démarches pour déterminer les grandes puissances à réaliser ce plan.

En attendant la réalisation de ces vœux si utiles à l'Orient, voici qu'en Allemagne, notre foi obtient un triomphe éclatant ; il paraît certain que M. Clément-Auguste rentre solennellement dans sa ville épiscopale, où d'autres honneurs viendront le chercher, et récompenser l'héroïque confession qu'il a faite des lois de l'Eglise. Le nouveau roi de Prusse répare ainsi, petit à petit, les erreurs et les injustices du règne précédent.

Sur une autre terre, une autre réparation semble se préparer enfin pour d'autres de nos frères ; nous voulons parler du bill qui se discute au parlement d'Angleterre, touchant les électeurs en Irlande. Si ce bill est adopté, comme nous le désirons, les catholiques seront représentés à la chambre des communes, nous ne disons pas équitablement, mais assez pour y faire parler leurs droits et les faire quelquefois respecter. Une partie de l'aristocratie anglaise et l'Eglise anglicane, aux abois, font des efforts inouïs pour faire échouer la mesure réparatrice. Nous avons confiance que ces efforts seront vains, et que l'Irlande verra désormais des jours meilleurs luire pour ses enfans.

—En France, un honneur insigne vient d'être conféré à un des plus illustres pontifes des Gaules ; M. de Bonald, archevêque de Lyon, a été promu au cardinalat ; c'est un prince de la cour pontificale qui lui en a remis les insignes, le 6 mars dernier. Mais pendant que le mérite d'un évêque y est couronné, la vertu d'un autre pasteur y est mise à l'épreuve ; nous voulons parler de l'affaire de Mgr. l'évêque d'Angers, que le tribunal de cette ville a condamné, par erreur sans doute, à 50 francs d'amende, parce qu'il n'a pas voulu avilir son caractère, ni trahir sa mission en rendant témoignage sur des actes qui ne sont que du ressort de l'autorité ecclésiastique. Il s'agissait de l'interdiction d'un prêtre. Mgr. l'évêque d'Angers n'a point hésité un instant à résister à de pareils ordres. Il a fait plus : il a fait appel à tous ses collègues dans l'épiscopat en France, afin que sa résistance se fortifiât de leur unanime adhésion ; le public a du reste fait justice des prétentions du tribunal d'Angers. Un journal, le *Droit*, a parfaitement établi qu'elles étaient subversives de tout ordre, lorsqu'elles s'attaquaient aux chefs des corps qui ont une discipline et des règles particulières ; mais, si la thèse que soutient cette feuille, est vraie en général, elle l'est surtout quand il s'agit d'un évêque. Qu'est-ce, en effet, que l'administration ecclésiastique, sinon une administration toute de confiance, toute

paternelle, où les inférieurs versent avec amour, dans le sein de leur supérieur, ce qu'ils ont de plus intime et de plus secret ? Entre l'évêque et ses prêtres, si Dieu les a faits dignes du caractère dont il les a revêtus, les rapports, c'est une sorte de confessions permanente. Obliger un évêque à soumettre aux tribunaux ce qu'une semblable administration apporte de secrets dans son cœur, c'est la dénaturer, c'est la rendre impossible, c'est du moins tendre à changer une direction toute spirituelle, toute intime, un ministère sacré et divin en une administration toute humaine, toute matérielle, sans attraits pour le cœur, sans force sur la conscience.

Nous croyons utile de placer le fait suivant sous les yeux de nos concitoyens : —Le conseil municipal de Valenciennes a porté à son budget une somme de 6,500 fr., pour le traitement intégral de neuf Frères des Ecoles chrétiennes, et frais accessoires. Leur logement est assuré par le don qu'un habitant vient de faire en leur faveur, d'une grande et belle maison. Ainsi que le gouvernement, ce conseil rend hommage à l'enseignement des Frères, et reconnaît les garanties qu'il présente sous le rapport de la moralité et de la capacité.

—Nos lecteurs se rappellent les réflexions que faisait l'*Univers* et que nous rapportâmes N^o. 10, au sujet des mandarins cochinchinois qui se trouvaient alors à Paris. Eh bien, nous apprenons, par le même journal, que Mgr. l'évêque de Châlons a bien voulu aider de l'autorité de son nom et de sa parole ces suggestions si sages et si excellentes en faveur des chrétiens de la Cochinchine. S. G. en a écrit elle-même à un des ministres du gouvernement français et sa lettre a été parfaitement bien accueillie. Le ministère a promis au vénérable prélat de prendre cette demande en *su grande considération*. Puisse cette démarche empêcher le sang des chrétiens de couler de nouveau sur ces plages inhospitalières !

Voici quelques détails sur la SAINTE CHAPELLE, à propos de sa restauration :

Vers le milieu du 13^e siècle, saint Louis, roi de France, acheta plusieurs reliques de l'empereur de Constantinople, notamment la sainte couronne d'épines qui fut placée sur la tête du Sauveur, clouée sur sa croix, et des morceaux de cette croix ; tous ces objets furent apportés à Paris.

C'est pour les loger d'une manière convenable, que le saint roi fit bâtir la Sainte Chapelle dans la cour du Palais-de-Justice, par le plus célèbre architecte de l'époque, Pierre de Montreuil ou de Montreau. Elle fut commencée en 1242, achevée en 1248, et consacrée l'année suivante. Saint

Louis dépensa, disent les historiens, au moins 6 millions de francs de notre monnaie, à construire et décorer ce monument.

Un incendie, qu'on attribua à la négligence des plombiers, consuma, en 1630, le clocher et la toiture de ce bel édifice ; mais, par le hasard le plus heureux, la verrière n'éprouva aucun dommage ; et telle qu'elle est aujourd'hui, elle est la plus complète et la plus belle qui soit à Paris.

La Sainte-Chapelle est aussi longue qu'elle est haute, elle a 36 mètres (110 pieds) sous ces deux dimensions, et 9 mètres (22 pieds) de largeur.

On comprend très-bien que les cinq siècles, l'incendie de 1630, et la terrible révolution de 1789 qui sont passés sur ce joli monument, ont dû y laisser leurs traces. En effet, la Sainte-Chapelle est en beaucoup d'endroits considérablement dégradée ; mais, heureusement pour elle et pour les artistes, l'instant de la restauration complète est arrivé ; déjà, depuis le commencement de mars, les ouvriers sont à l'œuvre.

—D'après les journaux catholiques des Indes, Mgr. Borghi a considérablement amélioré l'état où se trouvaient la chapelle d'Agra et ses dépendances. Agra a vu aussi plusieurs protestans embrasser le catholicisme, et la dernière visite que le prélat avait faite à Gwallar avait été, pour deux de nos frères égarés, l'occasion d'une abjuration publique de leur erreur.

LA DÉCISION SUIVANTE DOIT INTÉRESSER LE CLERGÉ :—

On se rappelle la décision adressée, en 1831, par le tribunal de la sacrée Pénitencerie, au cardinal de Rohan, archevêque de Besançon. Cette décision porte : 1^o. qu'un professeur de théologie peut suivre et professer toutes les opinions que saint Alphonse de Liguori professe, dans ses écrits théologiques; 2^o qu'on ne doit point inquiéter, *non inquietandus*, le confesseur qui met en pratique les opinions du même docteur, sans examiner les raisons *intrinsèques* qu'on peut alléguer en leur faveur : jugeant que ces opinions sont pures, par cela même que le décret de *revisione operum*, de l'an 1803, déclare que les écrits de saint Alphonse ne renferment rien qui soit digne de censure : *Nihil censurâ dignum*.

Cette décision se trouve confirmée par un acte authentique du Saint-Siège, c'est-à-dire, par la bulle de N. S. P. le pape Grégoire XVI pour la canonisation de saint Alphonse-Marie de Liguori. (An. 1839. vii. Kal. Jun.)